



## ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre 2022

### 1- AU SEIN DU CSA D'ETABLISSEMENT POUR L'ENSTA Paris

Le quoi ????

Le Comité Social d'Administration d'établissement ou **CSA** résulte de la fusion des instances représentatives du personnel.

Pour l'ENSTA Paris, le Comité Technique d'Etablissement (CTE) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) disparaissent donc et sont remplacés par le CSA d'établissement.

*L'objectif du CSA* : fluidifier le dialogue entre le personnel et l'employeur.

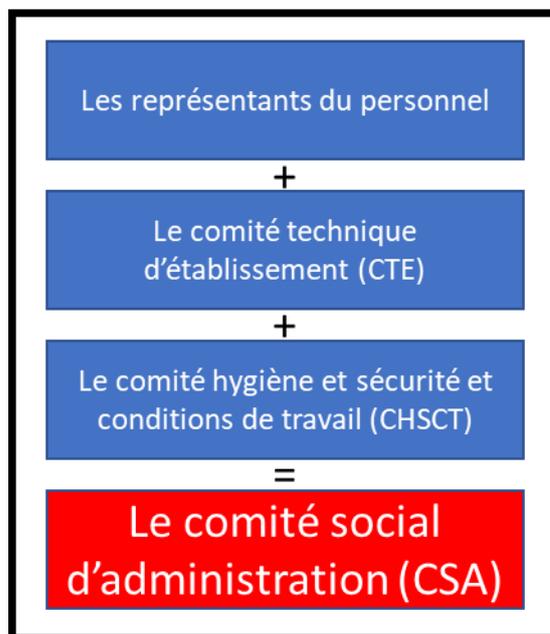
Pourquoi être présent au CSA ?

Pour **agir et défendre les intérêts de tout le personnel**, tant en matière de politique salariale, de charge de travail, de droit du travail, d'accords sur le télétravail ou sur des questions de sécurité et de santé du personnel, de bien-être au travail ou de cohésion sociale en passant par l'égalité homme-femme, la prise en compte du handicap ou la lutte contre les discriminations.



*Loi de transformation de la fonction publique (août 2019)*

### Les règles ont changé



**Le CSA nous concerne donc tous et voter pour y élire vos représentants est essentiel pour faire entendre votre voix et devenir acteur de vos droits.**

Dans cette optique, FO ENSTA s'engage à vos côtés et vos élus auront à cœur de défendre les intérêts de tous les agents de l'école, comme ils le font déjà au sein des actuels CTE et CHSCT, notamment concernant :

- le projet de fusion des 2 ENSTA

- la mise en place des RCE ainsi que celle des horaires variables
- ou l'intégration dans IP Paris

Nous serons particulièrement attentifs à la politique salariale, à la question des avancements, au maintien des emplois, aux conditions de travail et à l'accès à la formation continue mais aussi à la lutte contre les discriminations, contre le harcèlement moral et les agissements sexistes ou pour la prise en compte du handicap. Adeptes du dialogue, à l'écoute des autres partenaires sociaux, nous souhaitons redonner un nouveau souffle à l'esprit de cohésion de l'établissement et avancer dans le respect du dialogue social.

Vos candidats FO ENSTA :

- Frédérika Augé-Rochereau
- Thierry Pouliquen
- Anne-Lise Gloanec
- Loic Lebreton
- Yuliya Tsutserova
- Francis Carpentier
- Maxime Caty
- Yann Pautré

## 2- AU SEIN DES INSTANCES DU MINISTERE DES ARMEES

Car les élections professionnelles ont également vocation à élire vos représentants au sein des Commissions Administratives Paritaires (CAP) ou Consultatives Paritaires (CCP), confortant ainsi la légitimité des organisations syndicales à défendre vos droits auprès de ces instances dont les rôles ont été modifiés par la loi de transformation de la fonction publique votée en août 2019.

- Commissions administratives paritaires (CAP) : rôle recentré sur les décisions individuelles défavorables aux agents ;
- Commissions consultatives paritaire (CCP) : consultées pour les questions d'ordre individuel concernant les agents contractuels.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, votez pour un syndicat au service de tous et de toutes, œuvrant aux grands chantiers qui attendent l'ENSTA tout en veillant à placer l'intérêt des agents au centre de la concertation

# VOTEZ FO ENSTA

